Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20220519-23-2022-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

29 avril 2022

Date de la réunion :

19 mai 2022

N°23.2022

Objet de la délibération :

Administration Générale – Elections professionnelles 2022 – Autorisation au Président à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **19 mai 2022**

L'An deux mil vingt-deux **le 19 mai, à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : François GAUTRY suppléant d'Annick BARRÉ, Jean-Albert BOULAY suppléant de Marie-Agnès FERET

Pouvoirs :

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme – excusé.

Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Joël DEBUIGNE, Vice-Président)

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le renouvellement des instances consultatives (Commissions Administratives Paritaires, Commission Consultative Paritaire, Comité Social Territorial) interviendra le 8 décembre 2022.

Dans le cadre des opérations électorales et selon les dispositions de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Président à représenter le Conseil d'Administration pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20220519-23-2022-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher à représenter le Conseil d'Administration pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 19 mai 2022

Publié ou notifié le : 30 mai 2022
Exécutoire le : 30 mai 2022

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

Le Président,

Eric MARTELLIERE